



A retenir

Flavescence dorée : suivre l'arrêté préfectoral

Oïdium : la pression monte !

Vers de la grappe : accentuer les observations

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Oïdium

Mildiou

Vers de la grappe

Autres

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : G Salva

Structures partenaires :

CA2B, UVB, domaine
Casabianca, domaine Comte
Peraldi, domaine
Montemagni, Clos Landry,
Clos d'Orléa, Terra Vecchia,
Clos Capitoro

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

• Stades phénologiques

Le stade fermeture de la grappe (stade L) devient majoritaire sur l'ensemble de l'île.

Quelques parcelles sont encore au stade petit pois (stade K).

L'avance de végétation de 1 semaine à 10 jours par rapport à 2013 se maintient.



Photo 1 : stade K (petit pois)



Photo 2 : Stade L (fermeture de la grappe)

Maladie due à un Organisme Nuisible Réglementé

• FLAVESCENCE DOREE

Un périmètre de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute Corse.

[Accéder à l'arrêté](#)

[Voir l'aménagement de la lutte](#)

La vigilance particulière est donc nécessaire vis à vis de cet organisme nuisible réglementé.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

• Oïdium

Les symptômes sur grappes sont de plus en plus fréquents sur cépages sensibles.

- Côte orientale sur Niellucciu, Carignan, Chardonnay, Biancu Gentile, mais également sur Vermentinu et Grenache.
- Calvi : Niellucciu.

- Ajaccio : Niellucciu, Carignan et quelques foyers sur Biancu Gentile.

Les attaques sont localement très importantes en intensité.

On commence à observer des éclatements de baies sur un témoin non traité de Niellucciu à Aleria.

Evaluation du risque : fort sur les parcelles déjà atteintes et/ou n'ayant pas atteint le stade fermeture, en baisse dans les autres cas.



Photo 3 : Oïdium sur baies

• Mildiou

La situation du vignoble est dans l'ensemble saine, seuls de rares symptômes sont annoncés.

- Côte orientale : quelques repiquages et apparition de Mildiou mosaïque sur Grenache.
- Calvi : Le mildiou sèche sur le Niellucciu, en revanche repiquage sur Muscat en zone humide.
- Ajaccio : le mildiou sèche sur le Niellucciu.

Le 25 juin, des pluies d'intensités variables et localement importantes ont eu lieu de San Giuliano au Cap corse. Elles devraient déclencher des contaminations, dont les manifestations seront visibles dès maintenant, dans les parcelles présentant déjà des symptômes.

Evaluation du risque : faible.

• Vers de la grappe

Le vol de 2^{ème} génération touche à sa fin, même si des captures se poursuivent dans quelques pièges.

Quasiment aucune présence de ponte ou de larve n'est mentionnée dans les observations.

Attention toutefois car ce n'est pas toujours chose aisée.

Il est possible de procéder à un **saumurage des grappes**, facile à mettre en œuvre, pour avoir une indication du niveau de présence des tordeuses de la grappe.

En pratique :

- Prélever une grappe par cep sur 20-25 ceps bien répartis dans la parcelle.
- Dissoudre 100g/litre de sel dans 10 litres d'eau
- Bien immerger les grappes et les remuer périodiquement. Peu à peu les larves vont remonter à la surface.
- Attendre 20 minutes avant de débiter le comptage.
- Sortir les larves de l'eau et les dénombrer.
- Renouveler cette opération pendant 1 heure au minimum.

Evaluation du risque : faible

• Autres

○ Cicadelle verte

La présence de cicadelles des grillures commence à se généraliser sur la côte orientale et dans le sud, avec présence de symptômes sur feuilles.

Mais dans l'ensemble les populations sont bien maîtrisées par les traitements réalisés.

→ Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant : [fiche de reconnaissance au vignoble](#)













○ Metcalfa pruinosa

Observations de Metcalfa sur Ajaccio, Calvi, et dans une moindre mesure la côte orientale.

Les niveaux de populations sont bien inférieurs à ceux des années passées.

○ Maladies du bois

Les symptômes, essentiellement Esca et BDA, sont de plus en plus nombreux, avec apparition de la forme foudroyante (Sciaccarellu, Niellucciu mais aussi Vermentinu). Aucun secteur n'est épargné.

	Mercredi 2 juillet	jeudi 3 juillet	Vendredi 4 juillet	samedi 5 juillet	dimanche 6 juillet	Lundi 7 juillet	Mardi 8 juillet	Mercredi 9 juillet
Haute Corse								
	Nuageux sur la côte Est, vent de Sud-Est se renforçant	Sirocco	Temps lourd pouvant donner des averses ; vent de Sud	Vent d'Ouest modéré	Temps variable avec renforcement du vent d'Ouest	Temps estival		
Corse du Sud								
	Temps lourd	Sirocco ; vent d'Est sur l'extrême Sud	Dégradation, baisse des températures	Vent d'Ouest fort, températures en baisse	Averses possibles sur le relief			

Pour samedi, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5 ; pour la période de dimanche à mardi, il est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- Note Nationale Ambrosie :** L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
- Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien suivant :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.